

PAUSE : Programme d'Aide à l'accueil en Urgence des Scientifiques en Exil

Le 2 Mars 2017

au Collège de France

Sous le Haut patronage du Président de la République

En présence de Bernard Cazeneuve et Thierry Mandon

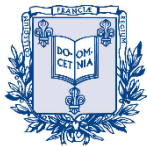
« Sauver une vie pour sauver des idées »

Ce jeudi 2 mars, le Collège de France a accueilli M. Cazeneuve, Premier ministre, et M. Thierry Mandon, Secrétaire d'état à l'Enseignement supérieur et à la recherche, qui ont participé à une manifestation en présence des différents acteurs du programme PAUSE, ainsi que de nombreux mécènes et des représentants de la presse.

Ce programme, lancé le 16 janvier dernier par le Secrétariat d'état et piloté par le Collège de France, avec le soutien du Rectorat et de la Mairie de Paris, a pour but de favoriser et soutenir l'accueil des scientifiques et intellectuels en provenance de pays où la situation politique ne leur permet plus d'exercer leur métier et met leur vie et celle de leur famille en danger.

Le premier appel à candidatures, clôturé le 10 février dernier, a démontré, si besoin était, la nécessité de ce programme : 55 candidatures ont été reçues et examinées dans des délais très courts dont 25 ont été validées par le comité de direction du programme. Ces candidatures qui continuent d'affluer sont en majorité originaires de Syrie, Turquie, Irak et Yemen.

Ces demandes proviennent le plus souvent de la part d'établissements d'enseignement supérieur et d'organismes de recherche qui vont accueillir et cofinancer les candidats. Un second appel à candidatures est en cours qui sera clos le 24 mars prochain.



Dans un discours très combatif et argumenté, le Premier ministre, M. Cazeneuve, a rappelé une initiative semblable prise par le comité Rapkin dans les années 30 et tenu des propos très fermes contre les attitudes frileuses et xénophobes infidèles aux idéaux de la République française, nuisibles à son image et contraires à ses intérêts.

Le Premier ministre a encouragé les donateurs à faire preuve de générosité, confirmé le soutien du gouvernement à l'initiative du Secrétariat d'état à l'Enseignement supérieur et à la recherche, et promis un financement supplémentaire, indispensable face à l'afflux des demandes.

Le programme fait appel au mécénat de personnes ou d'entreprises privées. A cet effet, une convention entre le Collège de France et la Fondation de France, dont le Président Philippe Lagayette a souligné l'engagement, a été signée afin que cette dernière puisse recevoir les donations

(<https://dons.fondationdefrance.org/PAUSE/~mon-don/>)

Pour plus d'information sur le programme PAUSE :

<https://www.college-de-france.fr/site/programme-pause/index.htm#content.htm>

Contact :

Laura Loheac, responsable du programme PAUSE, Tél : 01 55 55 86 16

laura.loheac@college-de-france.fr

Patrizia Foti Délu, Tél : 01 44 27 12 48

patrizia.delu@college-de-france.fr